

**Collectif Santé et bien-être
des hommes de l'Estrie (SBEH-E)**



**Plan de travail
2013-2015**

Document produit par le Comité de suivi
du Collectif SBEH de l'Estrie

Juillet 2013

(Document modifié en octobre 2013)

1. Mise en contexte

1.1 Raison d'être du Collectif

Une société en mouvance

Depuis les dernières décennies, l'évolution de la société québécoise a favorisé l'émergence de plusieurs changements importants dans les façons de se définir en tant qu'homme et en tant que femme dans nos milieux. De nouvelles façons d'assumer nos rôles sociaux sont apparues et s'écartent de plus en plus de nos références parentales et sociales traditionnelles. À plusieurs niveaux, ces changements ont fait apparaître les besoins des hommes en quête de nouveaux modèles d'extériorisation dans un contexte social où les responsabilités sont davantage partagées entre les conjoints et où la communication doit s'établir sur des bases plus égalitaires. On a qu'à penser à l'impact de la réalité socio-économique et sociale du Québec, ou des espaces plus partagés se sont développés dans l'éducation, dans l'emploi et dans les responsabilités sociales, comme parents, conjoints, collègues ou tout simplement comme citoyens et citoyennes. Cette recherche d'extériorisation vécue par les hommes nécessite de leur part de s'assumer dans un nouveau code de masculinité où leur propre modèle d'homme traditionnel est remis en question. Aujourd'hui, leurs besoins s'expriment dans diverses réalités masculines et nous devons de plus en plus en tenir compte et les considérer.

Des réalités spécifiques pour les hommes

Les hommes vivent des réalités spécifiques au regard de nombreux problèmes de santé physique ou mentale ainsi qu'en ce qui concerne plusieurs problèmes sociaux. Le rapport Rondeau (2004)* fait état des réalités spécifiques vécues par les hommes en lien avec une diversité d'éléments liés au style de vie et aux habitudes de vie, mais également en ce qui concerne les attitudes des hommes face aux services. De fait, les hommes utilisent moins les services que les femmes et consultent plus souvent pour des problèmes graves. Ils sont alors confrontés à des diagnostics plus lourds.† Les hommes consultent tardivement, ont de la difficulté à exprimer leur problème et à demander de l'aide.

En Estrie, un groupe de partenaires s'est formé au cours de l'automne 2011 pour mettre sur pied le Collectif santé et bien-être des hommes de l'Estrie (SBEH-E). S'il est juste et pertinent d'affirmer que la raison d'être du Collectif est de favoriser l'amélioration des conditions de vie des hommes en Estrie, celui-ci adhère à une vision d'égalité selon

* Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins. Rapport du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, gouvernement du Québec, 2004, 39 p.

† Ibid.

laquelle il ne s'agit pas de remettre en question les acquis et les actions à poursuivre en santé et bien-être des femmes, mais bien de s'engager dans la santé et le bien-être des hommes. Il est important de reconnaître qu'une telle amélioration aura un impact significatif sur l'ensemble de la collectivité. Le texte présenté à l'annexe 1 exprime bien les préoccupations sociales portées par le Collectif et justifiant un regard et des actions spécifiques en lien avec la santé et le bien-être des hommes en Estrie[‡].

Des services et des pratiques à améliorer

Le dossier « santé et bien être des hommes au Québec » (SBEH) se développe actuellement en valorisant une approche transversale pour que les services aux hommes soient améliorés et maximisés à partir des différentes missions reconnues dans les services des réseaux publics et des organismes communautaires. L'action du Collectif se situe dans une perspective de transformation sociale qui touche deux grandes dimensions : la représentation de la masculinité (modèles, référents, codes) ainsi que l'adaptation, le renforcement et le développement des services et des pratiques d'interventions en regard de la santé et du bien être des hommes.

1.2 Avancement des travaux du Collectif

Réunissant des organisations préoccupées par les conditions de vie et par la santé des hommes, le Collectif a rapidement posé les bases d'une structure de travail identifiant un certain nombre d'axes prioritaires à soumettre largement aux partenaires en Estrie. En octobre 2012, une journée d'appropriation organisée par le Collectif a réuni quelque 75 personnes représentantes de différents milieux. D'une part, cette journée aura permis de prendre connaissance des orientations du ministère de la Santé et des services sociaux du Québec en matière de santé et de bien-être des hommes (voir annexe 2). D'autre part, la journée d'appropriation poursuivait trois objectifs spécifiques :

- Faire connaître le rôle et la pertinence du Collectif régional Santé et bien-être des hommes de l'Estrie (SBEH-E);
- Mieux connaître le portrait des besoins et de la demande exprimée par les hommes;
- Poser les jalons d'une action à long terme en matière de santé et bien-être des hommes en Estrie.

À la suite de cette journée, une proposition préliminaire de plan de travail a été présentée lors d'une rencontre tenue en mars 2013 et réunissant les personnes qui se sont dites intéressées à participer concrètement à la mise en œuvre d'un plan de travail. Le présent document découle donc de ces deux rencontres.

[‡] Agir avec les hommes c'est contribuer au mieux être de tous. Discours public du Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, 2013.

2. Le mandat du Collectif

Le Collectif SBEH-E se donne pour mandat de mettre en œuvre et/ou de soutenir les démarches de concertation et de collaboration permettant l'amélioration des conditions de vie des hommes en Estrie. Pour ce faire, il élabore un plan de travail annuel ou pluriannuel et déploie les efforts requis pour mobiliser les acteurs du milieu concernés par la santé et le bien-être des hommes. Le Collectif souhaite ainsi développer une synergie proactive pour l'amélioration de nos pratiques en réponse aux besoins des hommes de l'Estrie.

3. Les axes de travail

Le plan d'action 2013-2015 du Collectif SBEH-E se présente en quatre axes de travail. L'analyse des commentaires recueillis dans le cadre de la journée d'appropriation du 25 octobre 2012 met en évidence les liens étroits entre chacun des axes ainsi que la pertinence de déployer des actions dans chacun de ceux-ci. Enfin, ces axes se situent en cohérence avec les orientations et les priorités ministérielles présentées sommairement à l'annexe 2.

- Axe A** **La connaissance des besoins**
La reconnaissance des difficultés et une connaissance approfondie des besoins et des caractéristiques des hommes en Estrie.
- Axe B** **Le développement et la consolidation des services**
L'amélioration et la bonification des services actuels, le développement de nouveaux services au besoin et la mise en place des modalités requises de partenariat.
- Axe C** **Formation des milieux d'intervention**
Le développement, la diffusion et le transfert des connaissances ainsi que l'amélioration des pratiques d'intervention.
- Axe D** **La sensibilisation de la population et la promotion des services**
La lutte envers les mythes et préjugés; des actions pour une transformation sociale et pour inciter les hommes à demander de l'aide.

4. La structure de partenariat

Le Collectif SBEH-E souhaite favoriser une mobilisation large et l'engagement d'une diversité de partenaires. Pour ce faire, une structure de partenariat ouverte, inclusive et permettant différents niveaux d'engagement est mise en place. Le terme *Collectif* fait référence à l'ensemble de la structure de partenariat et inclut les différentes instances décrites ci-après.

A) La coordination

De par sa mission généraliste en lien avec la santé et le bien-être des hommes, l'organisme communautaire MOMENTHOM assume le leadership des travaux du comité de suivi et assure une vigie à l'égard des travaux réalisés au Québec.

B) Le comité de suivi du Collectif

Le comité de suivi s'assure de la mise en œuvre du plan d'action, du bon déroulement des travaux et de la mobilisation des partenaires sur le plan régional. Il fait le lien entre les différents groupes de travail, planifie et organise la rencontre annuelle de l'Assemblée des partenaires et voit à ajuster les travaux en cours d'année en tenant compte de la conjoncture et des besoins émergents.

C) Les groupes de travail

Les groupes de travail constituent le principal moyen de réalisation du plan d'action. Ils peuvent être mis en place lors de l'Assemblée des partenaires ou à l'initiative du comité de suivi en cours d'année. Les groupes de travail assument la mise en œuvre d'une portion du plan d'action et rendent compte de leurs travaux au comité de suivi.

D) L'assemblée des partenaires

L'assemblée des partenaires est la rencontre annuelle de l'ensemble des organisations (milieux de pratiques, organismes communautaires et établissements, directions régionales des ministères, établissements d'enseignement, etc.) intéressées et concernées par les travaux du Collectif et par la santé et le bien-être des hommes. C'est l'occasion de faire état de l'avancement des travaux, d'apporter des bonifications aux priorités pour l'année à venir et de statuer sur la composition du comité de suivi et des groupes de travail.

5. Reconnaissance et mobilisation

La reconnaissance de l'importance d'agir en faveur de la santé et du bien-être des hommes en Estrie doit se concrétiser par un engagement de différents réseaux, notamment le réseau public de la santé et des services sociaux dont la mission réfère directement à la santé et au bien-être des populations. En plus de se doter d'une structure de travail, il importe de faire reconnaître l'importance du Collectif et de s'y investir.

Les actions en lien avec la mobilisation et la reconnaissance constituent une priorité dans le plan de travail du Collectif. Ce travail transversal à tous les axes du plan d'action est sous la responsabilité du Comité de suivi.

Reconnaissance et mobilisation	
Objectifs	Perspectives de travail
Faire reconnaître largement le Collectif et son plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier l'engagement du CSSS-IUGS concernant les travaux du Collectif. • Présenter les travaux du Collectif à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie ainsi qu'aux personnes responsables des services généraux et de la santé publique pour fins de présentation à la Table des DG des CSSS de l'Estrie et/ou aux comités directeurs concernés. • Explorer la possibilité que le CSSS-IUGS assure un leadership auprès des CSSS de l'Estrie sur le type d'engagement en SBEH au regard de la responsabilité populationnelle. • Identifier les porteurs susceptibles de mobiliser les réseaux suivant : éducation, sécurité publique, justice et Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRE).
Développer un plan de communication pour un rayonnement des travaux et du Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer la possibilité de soutien professionnel du Service des communications du CSSS-IUGS pour l'élaboration et le déploiement d'un plan de communication. • Faire connaître les différents sous comités et les travaux au fur et à mesure de leur développement. • Faire connaître les activités de mobilisation prévues et à organiser. • Miser sur la journée du 19 novembre comme « Journée internationale des hommes » ou la semaine s'y rapportant, pour planifier des activités-synthèse des travaux et pour la mobilisation des partenaires.
<p>Responsable Comité de suivi : Jean Lefebvre (MomentHom), Louis Darish (Le Seuil de l'Estrie), Ricky Chabot (CSSS-IUGS), Louise Lévesque (JEVI- Centre de prévention du suicide Estrie), Sara Martinet (CIVAS), Gaston Schinck (Services d'aide en prévention de la criminalité – SAPC), Charles Coulombe (CSSS-IUGS).</p>	

6. Connaissance des besoins (axe A)

La journée d'échange du 25 octobre 2012 a permis d'identifier plusieurs éléments de problématique importants aux yeux des acteurs du milieu. Cependant, bon nombre de ces propos méritent d'être approfondis pour un portrait plus précis permettant de conduire à des actions ciblées. Il apparaît évident qu'un portrait plus exhaustif permettrait de recueillir des éléments de contenus qui n'ont pas été abordés lors de la journée.

Pour cette raison, le Collectif propose d'accorder une priorité au développement de l'Axe A, soit d'étoffer davantage le portrait des besoins des hommes de l'Estrie par une démarche de mobilisation du milieu, tout en explorant diverses activités touchant le ressourcement, la formation et la sensibilisation en matière de SBEH (voir sections suivantes).

AXE A – Connaissance des besoins	
Objectifs	Perspectives de travail
Produire un portrait exhaustif des besoins des hommes en Estrie. Plan A : Recherche-action Plan B : Étude de besoin	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche de mobilisation du milieu dans une perspective d'action régionale. • Recourir aux professionnels de la santé publique du Centre de santé et de services sociaux-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) et l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie (ASSSE) pour l'exercice d'un leadership dans une étude s'appuyant sur une démarche scientifique; • Obtenir un engagement budgétaire de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie (ASSSE) pour un portrait de la santé et du bien-être des hommes de l'Estrie qui pourrait inclure une cueillette de données sur les besoins des hommes; • Quand c'est possible, traiter les données identifiées à partir des données déjà existantes pour établir des portraits des territoires locaux; • Profiter du statut de centre universitaire du CSSS-IUGS pour rendre la démarche plus structurante et notoire; • Associer à la démarche l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke et/ou d'autres départements universitaires ainsi que les groupes de recherche sur la santé des hommes.
Responsables Groupe de travail composé de : Jean Lefebvre (MomentHom) – <i>responsable du groupe de travail</i> Louise Lévesque (JEVI) Louis Voyer (CSSS-IUGS) Denis Crête (Secours-amitié)	
Mettre sur pied un comité de pilotage autre que le groupe de travail au besoin.	

7. Développement et consolidation des services (axe B)

L'accessibilité aux services est perçue comme un enjeu important considérant l'étendue du territoire de l'Estrie. La notion d'accessibilité fait référence à la disponibilité des services ainsi qu'à la capacité des personnes d'y avoir accès. À la lumière des éléments qui se dégageront de la démarche en lien avec l'axe A, des pistes d'action prioritaires à court, moyen et long termes pourront être mises en œuvre par le Collectif.

Or, la synthèse de la journée d'appropriation du 25 octobre 2012 révèle un certain nombre d'éléments qui pourraient faire l'objet d'actions concrètes même en l'attente d'un portrait plus étoffé.

AXE B – Développement et consolidation des services	
Objectifs	Perspectives de travail
<p>À partir des besoins identifiés lors de la journée d'appropriation, identifier quelques pistes d'amélioration à mettre en œuvre en cours d'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Cibler les éléments les plus marquants de la synthèse des contenus issus de la journée. ● Organiser des séances de travail spécifique pour chacun des éléments retenus. ● Identifier et mettre en œuvre une piste d'action concrète et mobiliser les acteurs concernés. ● Évaluer les liens à faire entre le Collectif et le comité régional sur la paternité (projet porté par le RAME).
<p><u>Responsables</u> Groupe de travail composé de : Pierre Rondeau (MomentHom) - <i>responsable du groupe de travail</i> Louis Darrish (Le Seuil de l'Estrie) - <i>responsable du groupe de travail</i> Ricky Chabot (CSSS-IUGS) Lucie Roch (RAME) Marie-Pier Vigneux (CSSS Memphrémagog)</p>	

8. Formation des milieux d'intervention (axe C)

Plusieurs éléments du rapport Rondeau[§] font référence à des besoins de formation dans les différents réseaux de services. On mentionne notamment que « l'intervention classique qui s'appuie sur le désir et la capacité des personnes de verbaliser leurs souffrances tend à éloigner les hommes traditionnels, car ceux-ci ne sont pas enclins à se plaindre ou à demander ouvertement de l'aide. »** On y précise également que « de nos jours, la grande majorité de la main d'œuvre de première ligne en santé et services sociaux est constituée de personnes de sexe féminin. »†† Le besoin de formation des milieux d'intervention est un élément qui émerge des ateliers de discussion tenus lors de la rencontre d'appropriation du 25 octobre. On mentionne notamment l'importance d'adapter les approches, les services et les modes d'intervention aux besoins des hommes.

AXE C – Formation des milieux d'intervention	
Objectifs	Perspectives de travail
Favoriser le développement des connaissances et des compétences en matière de SBEH	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des activités de formation formelles. • Évaluer la pertinence de tenir un colloque pour les gestionnaires et intervenant-e-s, en cohérence avec la progression des travaux. • S'inspirer des initiatives régionales existantes en regard des différentes formations déjà dispensées ou en cours de réalisation dans diverses régions du Québec telles que la Montérégie, la Côte-Nord, le Saguenay et l'Abitibi. • Définir un projet de formation sur le plan régional spécifique à l'intervention auprès des hommes de l'Estrie pour les intervenants et intervenantes des différents secteurs. • Faire connaître les formations existantes en Estrie.
Favoriser les échanges d'information et l'appropriation de différentes notions en lien avec la SBEH	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des activités de type causerie. • Présence ou non de personne-ressource, avec animation d'une réflexion sur les sujets abordés.
Favoriser le ressourcement et le réseautage des intervenant(e)s des différents milieux de pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier des rencontres d'échange permettant des discussions de cas, des analyses communes et le développement d'une meilleure connaissance mutuelle.
<p><u>Responsables</u> Groupe de travail composé de : Louise Lévesque (JEVI) - <i>Responsable du groupe de travail</i> Gaston Schinck (SAPC) Evans Bédard (SHASE) Pierre Rondeau (MomentHom)</p>	

[§] Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins. Rapport du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, gouvernement du Québec, 2004, p.7.

** Ibid

†† Ibid

9. Sensibilisation de la population et promotion des services (axe D)

La sensibilisation de la population est certainement déterminante tant pour combattre les mythes et les préjugés sur la réalité des hommes que pour inciter ces derniers à demander de l'aide rapidement en cas de besoin. Cet axe de travail fait donc référence à plusieurs publics, notamment la population en général, les milieux de formation des futurs praticiens, les médias (producteurs et diffuseurs d'information) et, plus spécifiquement, la population masculine de l'Estrie.

AXE D – Sensibilisation de la population et promotion des services	
Objectifs	Perspectives de travail
Combattre les mythes et préjugés sur la réalité des hommes en Estrie et au Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la pertinence de mettre en place une campagne de sensibilisation, simultanément aux autres actions prévues, compte-tenu de la charge de travail, des ressources disponibles et de l'état actuel de l'appropriation de la réalité estrienne en matière de SBEH-E. • Développer une stratégie de sensibilisation (une présentation) destinée aux milieux de formation.
Inciter les hommes à demander de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> • Cibler spécifiquement cet objectif dans le cadre d'une campagne de sensibilisation. • Faire connaître les ressources et services, notamment à l'aide du site internet de JEVI.
<p><u>Responsables</u> Groupe de travail composé de : Jean Lefebvre (MomentHom) - <i>Responsable du groupe de travail</i> Louis Darrish (Le Seuil de l'Estrie) Ricky Chabot (CSSS-IUGS) Lucie Roch (RAME) Sara Martinet (CIVAS) Michel Turcotte (Le Seuil de l'Estrie)</p>	

Annexe 1

REGROUPEMENT PROVINCIAL EN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES

**DOCUMENT OFFICIEL ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES
LE 26 JUIN 2013**

Discours public du Regroupement

«Agir avec les hommes c'est contribuer au mieux-être de tous»

Considérés globalement, les hommes québécois sont en bonne santé. Au cours des 50 dernières années leurs conditions sociales et leur état de santé se sont améliorés et ils participent activement à l'établissement d'une société plus égalitaire et plus prospère. Toutefois tous les hommes ne sont pas égaux et une partie d'entre eux est aux prises avec des difficultés sociales ou des problèmes de santé physique et mentale qui les placent en situation défavorable. Plusieurs de ces problèmes sont plus prononcés chez les hommes que chez les femmes, notamment, maladies cardiaques, cancer, décrochage scolaire, accidents, suicide, déficit de l'attention, violence conjugale, délinquance, itinérance, dépendance aux drogues, à l'alcool, au jeu. Les réseaux sociaux des hommes sont moins développés et ils ont tendance à se refermer lorsqu'un coup dur les frappe. Le risque qu'ils soient mis à la marge et qu'ils décrochent s'ils ne sont pas soutenus est plus grand. Pourtant les réponses aux besoins des hommes qui sont confrontés à des situations difficiles ou de détresse ne sont pas proportionnelles à l'ampleur et à la gravité des situations vécues.

Plusieurs des problèmes vécus par les hommes en difficulté peuvent être attribués aux stéréotypes et idées reçues sur la socialisation des hommes. Ceux-ci amènent l'homme à nier, sinon à minimiser ses problèmes, à essayer de les régler seul, à ne consulter que très tardivement. Il s'ensuit que ces hommes surestiment leur état de santé et leurs capacités, cherchant à se montrer forts, indépendants, invulnérables, en mesure de surmonter toute difficulté.

Le discours dominant sur la socialisation des hommes est repris par la société qui les perçoit de même : forts et invulnérables. En conséquence, peu de services sont offerts aux hommes en difficulté parce que jugés non prioritaires et non demandés avec force par ceux-ci.

La solution passe par les hommes, premiers acteurs de leur santé. Il faut aller à l'encontre des stéréotypes et mobiliser les hommes à investir dans leur santé et leur mieux-être et dans celui de leurs proches et de la société. Les hommes sont des êtres d'action et ils optent spontanément pour celle-ci lorsque confrontés à une situation difficile. L'aide offerte doit toutefois être directe et offerte à l'homme dès le moment où il la demande et servir de levier pour mobiliser ses forces à la solution du problème auquel il fait face. Il faut donc inverser la tendance actuelle et travailler à mobiliser l'homme à accorder plus d'importance à sa santé et à ses besoins sociaux.

Il faut aussi mobiliser la société à considérer dorénavant les hommes en difficulté comme des sujets prioritaires dans l'établissement des politiques de santé publique et de promotion de la santé et à leur consacrer davantage de ressources pour les soutenir et les mobiliser à cet égard.

Aider les hommes en besoin c'est travailler à les rendre plus autonomes et renforcés. C'est améliorer leur contribution à une société plus égalitaire. Tous en profiteront : individus, familles, société. La santé des hommes représente un plus pour tous. Mettre les hommes en action c'est les amener à faire partie de la solution, c'est leur offrir les moyens de régler le problème qui les confronte et partant d'apporter une contribution positive à la société à laquelle ils appartiennent de plein droit.

« Agir avec les hommes	pour travailler à régler leurs difficultés »
« Agir avec les hommes	pour trouver la solution à leurs problèmes »
« Agir avec les hommes	pour réaliser l'égalité »
« Agir avec les hommes	pour des pères engagés et responsables »
« Agir avec les hommes	pour qu'ils deviennent meilleurs »
« Agir avec les hommes	pour qu'ils nous rendent meilleurs »
« Agir avec les hommes	pour améliorer notre société »
« Agir avec les hommes	pour développer de meilleures politiques sociales »
« Agir avec les hommes	pour un Québec en santé »

Pour plus de renseignements sur le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, veuillez contacter M. Jean Lefebvre, directeur de l'organisme communautaire MomentHom, au 819-791-1210.

Annexe 2

Orientations et priorités du MSSSQ en SBEH au Québec

Extrait de la présentation de M. Michel Lavallée
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Direction générale de la planification, de la performance et de la qualité

Dans le cadre de la Journée d'appropriation du 25 octobre 2012
Collectif SBEH de l'Estrie

Orientations du MSSS en SBEH

- Responsabilité face aux besoins de la population
- Cohérence dans l'articulation des différents programmes, politiques, plans d'actions
- Meilleure compréhension des réalités propres à la population masculine et des enjeux pour la collectivité québécoise
- Adaptation des messages et des services en fonction des besoins identifiés

Santé
et Services sociaux
Québec

18

Priorités d'action gouvernementale pour la santé et le mieux-être des hommes

1^{re} : Promotion de la santé et prévention des problèmes

- S'assurer que les activités de promotion de la santé soient adaptées à la population masculine

2^e : Adaptation des services destinés à la clientèle masculine

- Soutenir les ressources pouvant répondre aux besoins spécifiques des hommes en difficulté

3^e : Développement des connaissances et amélioration des pratiques

- Identifier des pratiques prometteuses et développer des stratégies pour rejoindre les clientèles masculines plus vulnérables

Santé
et Services sociaux
Québec

21